

EN CAMPAGNE pour une autre politique de santé !



À L'AUBE DES ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES, ON N'ENTEND QUE TRÈS PEU PARLER DE « POLITIQUE DE SANTÉ » DANS LES DÉBATS. ET POURTANT, EN MATIÈRE DE SANTÉ, BEAUCOUP SE JOUE AU NIVEAU LOCAL.

Pour que la santé prenne toute la place qui lui revient dans les enjeux électoraux et dans les futures politiques, la Fédération vous propose de participer à une nouvelle campagne.

Notre santé est influencée par de nombreux aspects de la vie quotidienne sur lesquels peuvent agir les communes et les provinces : qualité du logement, espaces verts, mobilité, loisirs, tissu associatif... Chaque politique publique, chaque décision prise par les responsables politiques, notamment au niveau local, impactent positivement ou négativement la santé et le bien-être de la population.

Ces enjeux vous tiennent à cœur ? C'est le moment de le faire savoir aux candidats qui se présentent cet automne ! Déjà, dans les maisons médicales, plusieurs collectifs se mobilisent et des initiatives émergent (interpellations politiques pré-électorales, actions locales, animations citoyennes...).

Affichez votre soutien

- Affichez les outils proposés par la Fédération et utilisez-les pour animer le débat dans votre maison médicale.
- Utilisez notre logo sur votre photo de profil Facebook. Pour ce faire, c'est très simple : (1) accédez à la page www.facebook.com/profilepicframes, (2) recherchez « Je vote SANTÉ »,

pour trouver notre logo, (3) cliquez sur « Utiliser comme photo de profil » pour enregistrer.

- Diffusez l'initiative auprès de vos contacts. Partagez nos posts et notre vidéo de campagne. Ajoutez l'image de la campagne à votre signature mail.

Pour aller plus loin

- Découvrez le *Mémoire de la Fédération* qui demande aux candidats et futurs élus de s'engager sur 101 propositions en faveur de la santé.
- Et surtout, parlez-en autour de vous, dans votre (comité de) quartier, dans votre maison médicale, sur les réseaux sociaux... Et pourquoi pas, organisez une animation et interpellez vos (futurs) élus avant, pendant, après les élections. Quels sont leurs engagements SANTÉ ?

Pour dynamiser la campagne « Je vote SANTÉ », n'hésitez pas à nous envoyer vos productions, photos, propositions, coups de gueule... ou tout simplement quelques mots sur ce qui se fait au sein de votre maison médicale. À vous de jouer !

Nous reviendrons sous peu avec d'autres productions (affichages, recommandations politiques, communiqués de presse, réseaux sociaux) pour les élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019.

D'ici-là, nous restons à votre disposition pour une rencontre et nous vous souhaitons une belle campagne !

Christophe Cocu
Secrétaire général

À LA LUNE

VADE-MECUM DES ASSISTANTS : Pour un accueil interdisciplinaire

EN PLUS DU NEWS, VOUS RECEVEZ CE MOIS-CI NOTRE « VADE-MECUM DES ASSISTANTS ». IL PRÉSENTE DES PISTES POUR ACCUEILLIR EN ÉQUIPE LES MÉDECINS ASSISTANTS, EN METTANT L'ACCENT SUR LA QUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE.

Pourquoi maintenant ?

Avec l'arrivée de la double cohorte en 2018, et donc d'un grand nombre d'assistants, phénomène qui va durer trois ans, de nombreuses équipes accueilleront des assistants pour la première fois. D'autres en accueilleront plus qu'à leur habitude et d'autres encore ont saisi l'occasion pour questionner leurs pratiques. Ce sujet est mobilisateur et des demandes sont parvenues à la Fédération pour s'en saisir. La formation des travailleurs de santé est en effet l'un de ses principaux axes de travail depuis sa création, et cela a été réaffirmé dans la dernière note d'orientation. Nous pensons que c'est un vecteur majeur d'amélioration du système de santé.

Que contient le vade-mecum ?

Cet outil compile des idées et des réflexions issues d'échanges de bonnes pratiques. Il est structuré en plusieurs chapitres : les enjeux, le cadre légal et les spécificités des maisons médicales, la formation, un travail d'équipe. Il aborde les questions spécifiques aux maisons médicales. L'assistantat est régulièrement pensé comme un contrat exclusif entre un maître de stage et son assistant, ce qui reste vrai d'un point de vue légal. Mais le contexte des maisons médicales est bien plus large que celui d'une relation singulière et soulève de nombreuses questions qui lui sont propres. Nous voulons élargir cette notion à celle d'une « équipe de stage », en mettant l'accent sur le travail interdisciplinaire.

Comment a-t-il été rédigé ?

C'est le fruit d'un travail collaboratif. Le vade-mecum a pour origine un document réalisé en 2012-2013 par les assistants de l'intergroupe liégeois (IGL), en collaboration avec leurs maîtres de stage et les représentants de l'intergroupe. À l'initiative de la Fédération des

maisons médicales et du groupe médecins de l'intergroupe bruxellois (IGB), des pistes ont été ajoutées pour favoriser l'accueil des assistants en mettant l'accent sur une formation interdisciplinaire de qualité. En mai dernier, une journée d'étude réunissant des équipes issues de toutes les régions a permis d'approfondir ces points. Ce document est aujourd'hui une base de réflexion sur laquelle les équipes pourront s'appuyer pour questionner ou améliorer leurs pratiques. Il se veut également évolutif : les retours des équipes permettront de l'améliorer et de favoriser l'échange de pratiques.

Nous espérons qu'il sera utile pour les équipes qui souhaitent se saisir du sujet et qu'il sera enrichi de nouvelles idées dans les mois et années à venir.

Une question, une remarque, des retours, une envie de s'impliquer dans ce sujet ? Contactez helene.dispas@fmm.be.

Hélène Dispas

Permanente politique

Coordinatrice du groupe médecins de l'IGB

Vivre pleinement mon assistantat en maison médicale

Selon les régions : de 4 à 7 séances de 2 heures sur le temps de midi (de 12h à 14h).

FORMATIONS

- Bruxelles, à la maison médicale du Miroir (Jette) : mercredis 17/10/18 et 28/11/18, 16/01/19, 27/02/19, 20/03/19, 03/04/19 et 22/05/19.
- Liège, à l'IGL : mercredis 10/10/18, 7/11/18, 21/11/18 et 12/12/18.
- Charleroi, à l'IGC : mercredis 24/10/18, 14/11/18, 5/12/18 et 9/01/19.

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS via notre site web.

RGPD : un kit et une formation pour les maisons médicales !

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) EST UN TEXTE EUROPÉEN APPLICABLE DEPUIS LE 25 MAI 2018 À TOUTES LES ENTREPRISES (Y COMPRIS LES PETITES ASBL) QUI TRAITENT DES DONNÉES PERSONNELLES DES RÉSIDENTS DE L'UNION EUROPÉENNE.

Une information décentralisée a été envoyée par la FMM au printemps 2018. Vu la complexité de ce dossier, un groupe de travail a été constitué avec des travailleurs des maisons médicales, des acteurs de la Fédération et la collaboration de l'ASBL Ideji, dans le but de créer des outils standards adaptés aux pratiques des maisons médicales (MM).

Nous avons donc travaillé d'arrache-pied pour vous préparer un « kit » de mise en conformité spécifique aux MM. Il comporte une série d'annexes et un modèle de règlement interne RGPD que vous pourrez adapter selon la réalité de votre MM. Vous pourrez l'annexer à votre règlement d'ordre intérieur, quand vous l'aurez retravaillé. Le kit vous parviendra à la mi-octobre.

Pour la suite : des présentations du kit sont organisées prochainement via les intergroupes, à destination des référents RGPD que chaque MM aura désigné.

Etape suivante : nous proposons que chaque MM constitue un groupe de travail (GT) en interne pour examiner ces documents et y apporter les modifications nécessaires avant de les adopter définitivement.

A noter que ce règlement doit être respecté par TOUS les travailleurs de l'équipe, y compris les stagiaires et les bénévoles.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse rgpd@fmm.be. Bon travail et à bientôt !

Les membres MM/FMM du GT RGPD

Présentations du kit RGPD

- Bruxelles, à la FMM : jeudi 8/11 de 9h à 12h et mardi 13/11 de 13h à 16h ;
- Pour le Brabant wallon, MM Espace Santé : lundi 12/11 de 9h30 à 12h30 ;
- Pour Liège, à l'IGL : vendredi 9/11 de 9h à 12h ;
- Pour le Hainaut/Charleroi, lieu à confirmer : mardi 06/11 de 9h à 12h.

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS à venir via notre site web.



TOPAZ :
En route vers un nouveau
Pricare !

QUOI DE NEUF SOUS LE CIEL INFORMATIQUE ? UNE NOUVELLE PLATE-FORME SOCIAL-SANTÉ COLLABORATIVE, DE NOUVEAUX PARTENAIRES ET UN CALENDRIER QUI SE PRÉCISE.

Avec d'autres acteurs associatifs réunis sous l'asbl ASSOSS Care (la VWGC, des fédérations et associations du secteur social-santé), la Fédération s'est lancé un défi passionnant : créer un nouveau logiciel transdisciplinaire. Petit à petit, TOPAZ succèdera à Pricare.

Quel calendrier ?

- Actuellement : TOPAZ est en cours de développement, il verra le jour tout prochainement.
- Début octobre 2018 : un groupe d'utilisateurs commencera à tester une version bêta.
- Début décembre 2018 : première version de TOPAZ et migration des maisons médicales qui utilisent actuellement EPICURE.
- À partir de juin 2019 : Les migrations de Pricare vers TOPAZ pourront débuter.

Quels atouts ?

TOPAZ permet aux prestataires de soins de santé (médecin généraliste et spécialiste, kiné, infirmier, psychologue) et autres professionnels (accueillant, assistant social, interprète, juriste) de créer, gérer et partager des dossiers électroniques dans un environnement sécurisé.

TOPAZ garantit la confidentialité de la relation entre les prestataires de soins et leurs patients. Le chiffrement des données médicales, lors de leur introduction, garantit une sécurisation totale de TOPAZ. Une clé personnelle certifiée aux patients et aux prestataires de soins que les données ne pourront être lues que par les personnes autorisées.

TOPAZ est disponible à tout moment en et hors ligne, sur tous supports électroniques. La mise à jour en temps réel offre aux prestataires de soins une vision cohérente des dossiers.

TOPAZ intègre un agenda performant. Pour plus d'info, visitez le site www.mikrono.com.

TOPAZ est un logiciel open source. Personne ne peut se l'approprier ou en contraindre l'usage.

TOPAZ inclut un module de facturation à l'acte et au forfait ainsi qu'un module de reporting.

TOPAZ s'appuie sur nos sérieux acquis au service de la qualité des soins et de la défense politique et économique de notre secteur.

Marie-Agnès Broze
Programme DSI-Pricare

Venez découvrir TOPAZ !

Vous êtes impatients d'en savoir plus ? Vous pouvez participer à la séance de présentation à Namur.

- **Namur**, chaussée de Marche, 637 :
lundi 8 octobre 2018 de 13h30 à 16h.

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous via l'adresse : info@topaz.care.

Visitez le nouveau site web www.topaz.care.

Pour suivre toutes les actualités TOPAZ, rejoignez-nous sur Facebook : www.facebook.com/topaz.care.

Écho du CA

Contact : unequestionauCA@fmm.be

Ça y est, c'est la rentrée, le rush, la course. Vous êtes dans les starting-blocks, vos administrateurs aussi.

Au programme du CA : relais quatre fois cent mètres.

On démarre en force avec des discussions autour de la Fédération dans son contexte. Des retours prometteurs sur les rapprochements et les convergences avec les autres acteurs des soins ambulatoires de première ligne. Les différentes fédérations partagent de nombreux objectifs : renforcer notre poids politique, mutualiser les différentes campagnes pour améliorer leur impact, construire un message politique cohérent... Créer des convergences, des projets de mutualisation tout en préservant une identité forte qui nous tient à cœur.

Un relais évident avec un retour des actions du bureau stratégique. Miguel et Olivier nous ont fait un topo des discussions du BS des trois derniers mois. Le moins que l'on puisse dire c'est que cela bouge ; Mémoire, en lien avec le service éducation permanente, représentations dans les structures régionales, projets pilotes « maladies chroniques », place des psychologues en première ligne, rencontre avec les CPAS Bruxellois, levée du moratoire, mise en place des commissions de l'AVIQ... On passe de la piste au cross : les

paysages sont différents, les pièges nombreux. Les enjeux bien identifiés par nos permanents politiques.

Retour sur la piste pour un point sur les finances, belles foulées. Malgré le moratoire, l'évolution des membres et la réorganisation de l'équipe permet de franchir les haies.

Troisième relais, et non des moindres, au capitaine de l'équipe. Nous devons prendre position suite à la mise au vert du CA, définir qui pilote la FMM, qui est le capitaine. C'est le chantier de réorganisation de la Fédération. On avance, ça semble cohérent. Nous précisons nos objectifs et les attentes. On s'organise : deux administrateurs sont délégués pour construire une proposition avec les autres instances (CA, BS, Comité de direction).

Dernière ligne droite : interpellation de l'IGBW (intergroupe du Brabant wallon) sur le mode d'élection des administrateurs. Le CA a bien entendu et s'empare de la question. Le groupement d'employeurs s'essouffle.

Arrivés ? Ben non, c'est une course de fond, on continue !

Rudy Pirard



PRICARE ANALYSIS : DES NOUVEAUTÉS POUR BOOSTER VOTRE SUIVI TABAC

Quel est le taux de fumeur parmi votre patientèle ? Quel âge ont les fumeurs et les ex-fumeurs ? Combien fument-ils de cigarettes par jour ? Vous ne savez peut-être pas répondre à ces questions... Pricare Analysis le peut !

Notre module lancé en début d'année vous propose une série de requêtes pré-encodées afin de faciliter la récolte et l'analyse de vos données patients. La nouvelle version s'enrichit aujourd'hui d'un thème supplémentaire. N'attendez pas pour le tester ! Plus de vingt questions sur le tabagisme trouveront réponse, facilement...

L'utilisation du module est simple et ne demande pas de connaissance informatique particulière.

Tous les détails de téléchargement et la documentation sont accessibles via la bouée de Pricare ou via la rubrique « reporting » de la partie helpdesk du site de Figac. Revenez vers nous pour toute question.

L'équipe du pool reporting

Infos : reporting@fmm.be

SANTÉ CONJUGUÉE



SANTÉ CONJUGUÉE N°84 : L'ACCUEIL, UNE FONCTION, UN MÉTIER EN TRANSITION

Ce dossier de Santé conjugulée propose une réflexion sur l'accueil, réalisée avec des acteurs du secteur ambulatoire.

« Intégré dans une équipe pluridisciplinaire, l'accueil participe au décodage de la demande, il comporte une dimension psychosociale importante et permanente. Il exige également une capacité d'écoute et relationnelle, il mobilise l'autonomie du patient et encourage l'exercice de la citoyenneté active, notamment à travers la santé communautaire, et constitue une fonction à responsabilité, encline à prendre des initiatives.

C'est une prestation de santé à part entière, une manière de « prendre soin ». Ce care nécessite un niveau de compétences professionnelles : se former pour changer son propre regard, celui de ses collègues et des pouvoirs publics, se former aussi pour l'usager qui demande une prise en charge thérapeutique dès son arrivée à l'accueil. »

- [À lire sur notre site web et à partager au sein de la maison médicale et plus largement dans les secteurs du soin et social.](#)

agenda

DÉVELOPPER LA QUALITÉ DES PROJETS ET DES PRATIQUES EN MM

Mercredi 3 octobre de 9h à 16h30 à Namur
Mercredi 24 octobre de 9h à 16h30 à Namur
Mercredi 14 novembre de 9h à 16h30 à Namur
Mercredi 5 décembre de 9h à 16h30 à Namur

MISE AU VERT DES ASSISTANTS SOCIAUX (AS)

Jeuudi 4 octobre de 9h à 16h30 à Rixensart

COMMENT RÉAGIR FACE À UNE PERSONNE QUI MONTRE DES ENVIES SUICIDAIRES

Lundi 8 octobre de 14h à 17h à Ottignies

HARMONISATION DU DSI DE PRICARE POUR LES AS

Mardi 16 octobre de 9h à 12h30 à Liège

FORMATION DE BASE À L'ACCUEIL EN MAISON MÉDICALE

Jeuudi 18 octobre de 9h à 16h30 à Bruxelles

PRICARE DSI NIVEAU 1

Mercredi 10 octobre de 9h à 16h à Charleroi
Mardi 16 octobre de 9h à 16h à Charleroi
Mercredi 17 octobre de 9h à 16h à Liège
Mercredi 24 octobre de 9h à 16h à Liège
Jeuudi 25 octobre de 9h à 16h à Bruxelles
Vendredi 26 octobre de 9h à 16h à Bruxelles

TRAVAILLER ET DÉCIDER ENSEMBLE : EXPÉRIMENTER...

Jeuudi 18 octobre de 9h15 à 12h30 à Liège
Vendredi 26 octobre de 9h15 à 12h30 à Namur
Mardi 27 novembre de 9h15 à 12h30 à Charleroi
Mercredi 5 décembre de 9h15 à 12h30 à Bruxelles

FORMATIONS POUR LES MAISONS MÉDICALES DE L'IGSOL : PLAN FINANCIER

Mardi 23 octobre de 9h à 12h30 à Houyet

LABOS REPORTING

Jeuudi 8 novembre de 13h à 16h30 à Liège
Jeuudi 22 novembre de 13h à 16h30 à Bruxelles
Jeuudi 29 novembre de 13h à 16h30 à Charleroi

L'AUTOGESTION : QU'EST-CE QUE C'EST ? A QUOI ÇA SERT ?

Mardi 13 novembre de 9h30 à 16h30 à Bruxelles



ET LA SUITE ?

Chaque mois, retrouverez ici une sélection des prochaines formations proposées. À retrouver en intégralité sur...